



DÉCEMBRE 2022
 n°5
 Journal
 D'information
 de la
 Commune



Alain Fouraignan
 1er Adjoint

Mise en place de la tarification incitative

● Comment ça marche?

Le principe est simple : Je paye en fonction de la quantité de déchets d'ordures ménagères que je jette. Seuls les déchets non recyclables sont concernés.

Les colonnes d'ordures ménagères seront équipées de trappes qui s'ouvriront à l'aide de la carte à puce qui vous a été remise.

● Extension des consignes de tri

Le dépôts des déchets recyclables (colonnes jaunes) n'ont pas d'incidence sur votre facture. Les consignes de tri seront élargies et tous les emballages (papiers, cartons, plastiques acier et aluminium) seront recyclables.



● A quoi correspond la grille tarifaire?

Elle se compose d'un abonnement, identique pour tous et de la consommation, calculée sur la composition de la famille et sur le nombre de dépôts.

Cette tarification entre en vigueur dès le 1er janvier. La CCCG vous enverra votre 1ere facture au cours du 1er trimestre.

La tarification incitative de collecte des ordures ménagères va être mise en place en 2023.

Initialement prévue au 1er janvier, la date exacte n'est, à ce jour, pas encore connue. Il ne s'agit pas d'une taxe supplémentaire: elle remplace la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), jusque-là incluse dans la taxe foncière.

C'est pourquoi nous vous rappelons les nouveaux principes de fonctionnement, au niveau du tri, comme au niveau de la facturation.

Toutes les informations, ainsi que la grille tarifaire, sont disponibles sur le site de la commune: www.mairie-beaufort.fr

Attention!

Les poubelles publiques n'étant pas adaptées aux nouvelles consignes de tri, nous avons décidé de les supprimer, suivant ainsi les préconisations de la CCCG. Nous demandons à chacun de faire preuve de civisme en ramenant ses propres déchets ou en les déposant directement au point d'apport.

Le Conseil Municipal vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2023



Mairie de BEAUFORT

69 place du 19 mars 1962 (31370)

TEL : 05 61 91 80 04
 mairiebeaufort@orange.fr

Découvrez toutes nos actualités sur:
www.mairie-beaufort31.fr

Directeur de la publication: Daniel PARÉDÉ

Comité de rédaction:

Elisabeth APHATIE, Myriam DUPUY, Christine FERRÉ,
 Sophie MESSEAN

Mise en page: Élisabeth APHATIE

Conception graphique: Christine FERRÉ

IPNS: ne pas jeter sur la voie publique

Dans le jardin des jeux

L'ancien espace pétanque/tennis devient le jardin des jeux: un espace pour tous, en cours de réaménagement



Une haie de photinia pour délimiter l'espace



Structure pour enfants



Circuit vélo



Plantation d'arbres pour un apport d'ombre



Vu d'ensemble de l'espace en cours d'aménagement

La zone parking reste en herbe, afin d'être multifonctionnelle



Multi-cage: Foot, Handball, Basket



De nouveaux bancs pour le confort de tous



Économie d'énergie: Parlons-en!

La consommation d'énergie est un sujet d'actualité : quelle approche pour notre commune ?

L'électricité est la seule source d'énergie utilisée pour notre village pour trois besoins: les bâtiments mairie et salle des fêtes, l'église, l'éclairage public.

En 2019 la facture électrique était de 12500€ pour une consommation totale de 42700kwh. En 2022 la facture a été réduite à 8500€ pour une consommation de 30800kwh. Soit une baisse de la consommation d'environ 30 %.

Plusieurs actions ont contribué à cette maîtrise durant ces trois dernières années :

- Rénovation et passage de l'éclairage public au tout LED en 2021 grâce au Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne
- Travaux de rénovation énergétique avec remplacement des menuiseries et de radiateurs vétustes en 2021 et 2022
- Signature d'un nouveau contrat de 3 ans avec EDF à compter du 01/01/2021
- Vigilance de tous pour l'utilisation du chauffage avec un abaissement de la température ou une coupure durant les périodes de non utilisation.

Concernant les illuminations de fin d'année, nous avons remplacé le matériel par des guirlandes en LED. Nous avons souhaité maintenir un peu de féerie pour les fêtes, toujours dans un esprit responsable, convivial sans excès, sans suppression totale, sauf si les conditions nationales en approvisionnement d'électricité le nécessitaient.

.....Dans notre village

● Columbarium

Face à une demande croissante, le Conseil Municipal a décidé d'installer un columbarium dans l'enceinte du cimetière. Il sera constitué au départ de 6 niches. Chacune pourra accueillir 4 urnes funéraires. L'espace disposera aussi d'un jardin du souvenir où les familles disperseront simplement les cendres des défunts au pied d'une stèle. Les travaux seront finalisés au premier trimestre 2023. Son financement bénéficiera d'une subvention du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.



● Cour du figuier

Cet espace situé derrière la nouvelle salle du conseil fera également l'objet d'un nouvel agencement. Les travaux à venir devraient nous permettre de créer un bel espace vert, accueillant et sécurisé à la disposition de tous les Beaufortais.

● Monument aux morts

Une restauration de notre monument aux morts et un aménagement de ses abords (trottoir et escalier, végétaux) sont également prévus pour 2023.

● Façade extérieure de la Mairie

Le conseil municipal a voté en 2021 une réfection des façades de la mairie. Ces travaux sont prévus le début de l'année prochaine. Ils s'inscrivent dans la continuité des travaux d'agencement déjà réalisés cette année.

Des subventions Etat/Région/CD31/Cœur de Garonne vont financer en grande partie ces trois opérations.

.....Sécheresse 2022

Vous avez constaté des fissures sur les murs de votre habitation potentiellement consécutives à la période de sécheresse et souhaitez le déclarer.

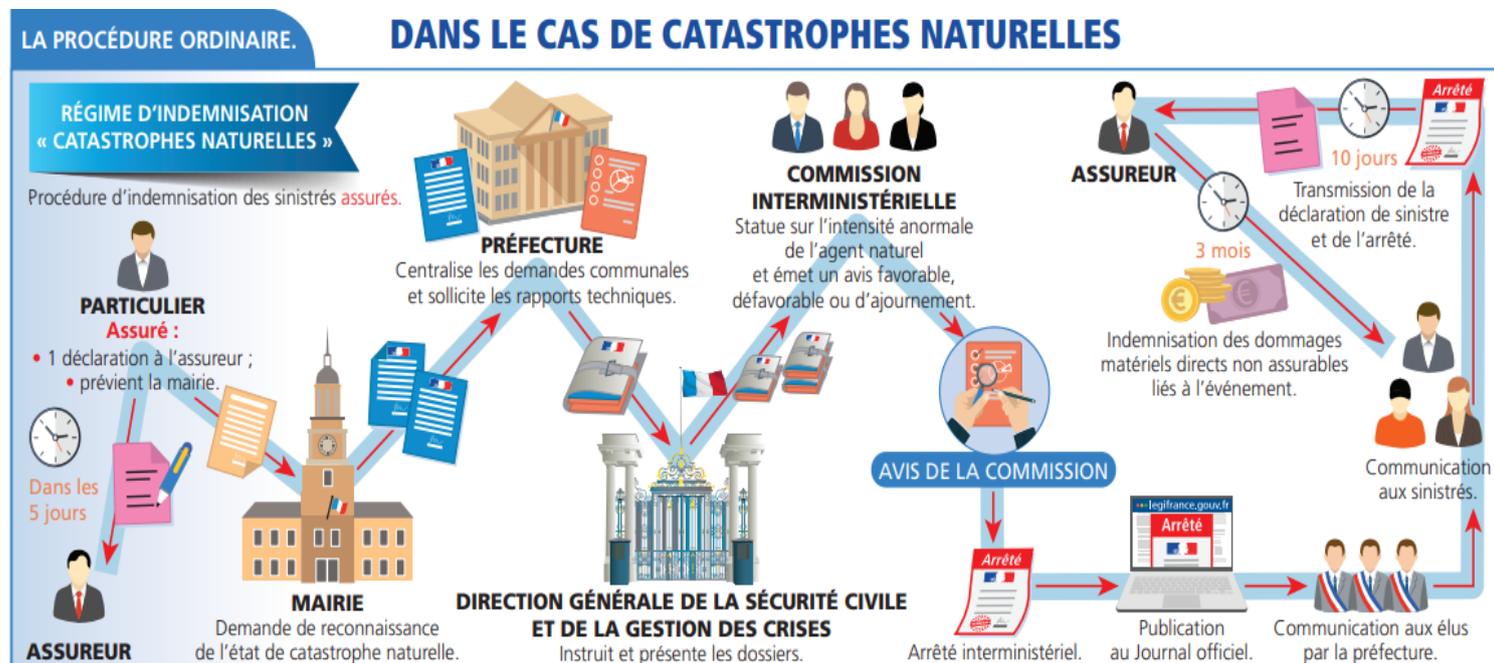
Quelles sont les démarches ?

Déclarez rapidement les dommages à votre assurance, par courrier recommandé avec AR, joindre des photos.

En parallèle, afin que la commune puisse demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, il est nécessaire qu'elle recense les dégâts constatés sur son territoire.

Une déclaration, par courrier ou mail est à faire à la mairie avant fin décembre 2022.

Notifier : nom, prénom, tel, mail, adresse du lieu sinistré, date d'apparition des désordres, nature et localisation précises des désordres constatés. **Joindre des photos**





ANIMATIONS

Octobre rose

Le Dimanche 16 Octobre, à l'initiative de Ludivine Cossard et avec l'appui de la Mairie et du comité des fêtes, une vingtaine de personnes ont participé à une journée de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

La matinée fut consacrée à une randonnée de plusieurs kilomètres avant de se terminer autour d'un repas type auberge espagnole sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

L'après midi était consacré à un atelier couture, le but était de confectionner des coussins en forme de cœurs destinés à l'hôpital Purpan.



Un grand bravo à nos couturières



Les coussins sont bien arrivés à l'Oncopole

Un grand merci à toutes ces couturières émérites qui en ont créé pas moins d'une trentaine. Tout le monde s'est donné rendez-vous l'année prochaine avec l'objectif de faire mieux !

Concert du groupe Galaxy



Le 03 Août, la Mairie a accueilli un groupe d'enfants chanteurs qui, à travers leur spectacle, défendent le vivre ensemble et la tolérance. Lors de cette soirée, le comité des fêtes a reversé l'intégralité de la recette du bar au groupe

« Nous avons connu de belles soirées estivales et vous y avez contribué en accueillant notre spectacle dans votre commune durant notre périple aoûtien. Les enfants du groupe Galaxy et leurs accompagnateurs gardent un excellent souvenir de notre rencontre et de notre passage à Beaufort et ils tiennent à vous remercier du fond du cœur pour votre accueil.

Rendez vous est pris pour l'année prochaine.

Jérôme Dupuy, accompagnateur du groupe



ETAT CIVIL

Naissances:

Alix OLVERA, le 24/09/2022
de Bertille Béat et Richard Olvera

Mayla et Alyna SUARES
le 09/08/2022
de Laura Blanc et Rudy Suares

EN ROUTE SIMONE!

Le saviez-vous?

En route Simone est un service de mobilité à la demande. Ce service de transport vient me chercher chez moi et m'amène à la destination proposée. Il est accessible à TOUS !

Où?

De votre domicile au centre de Rieumes

Quand?

Le jeudi matin, jour de marché
Horaires flexibles à l'aller et au retour

Comment?

Uniquement sur réservation:
en appelant pour réserver votre trajet au
05 61 98 27 72 au plus tard la veille avant midi.

Un aller-retour coûte 2€,

Paiement effectué auprès du conducteur

Pour plus d'information: transport.demande@cc-coeurdegaronne.fr